



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/etude-enfants-places-a-l-hopital.html>

# **ETUDE Enfants placés à l'hôpital par l'Aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles : Et les droits de l'enfant dans tout ça**

Date de mise en ligne : jeudi 22 décembre 2016

# **?**

- Nos publications - Aide et protection de la jeunesse -

---

**La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)**

---

En Fédération Wallonie-Bruxelles, lorsque des circonstances justifient l'éloignement d'un enfant de son milieu familial, celui-ci peut être confié à une structure d'hébergement par l'aide à la jeunesse. Il arrive que l'enfant soit alors confié à l'hôpital, dans le cadre d'une mesure de placement.

Aujourd'hui, des enfants sont placés à l'hôpital et y séjournent parfois pour de longues périodes alors qu'ils ne nécessitent pas ou plus de soins de santé. Nommés par certains « bébés ou enfants parqués », leur problématique se situe à la croisée de l'enfance, de l'aide à la jeunesse et de la santé, et est bien connue des professionnels de terrain. Ceux-ci sont en effet confrontés à ces situations préoccupantes qui peuvent entraîner selon eux de la maltraitance institutionnelle.

Début 2016, la CODE a été invitée par les Cabinets des ministres de l'Enfance et de l'Aide à la jeunesse à réaliser une étude sur la situation de ces enfants placés à l'hôpital et qui y séjournent pour des durées excessives. Cette demande s'appuie sur la proposition de résolution parlementaire du 3 février 2016 relative aux bébés hospitalisés faute de places dans une structure adaptée, dits « bébés parqués ».

Ce faisant, la CODE a avant tout souhaité répondre à deux questions : les mesures de placement à l'hôpital sont-elles justifiées pour des raisons de santé, ou existe-il des enfants placés à l'hôpital « faute de mieux » ? Et pour quelles raisons certains enfants placés à l'hôpital y restent-ils de manière excessive ?

La présente étude "Enfants placés à l'hôpital par l'Aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles : Et les droits de l'enfant dans tout ça ?" analyse l'état de la situation dans la perspective des droits de l'enfant et se veut une contribution active aux réflexions menées autour de la problématique au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'étude sera disponible en version papier dans le courant du mois de janvier. N'hésitez pas à nous en commander d'ores et déjà des exemplaires en nous faisant parvenir vos coordonnées complètes à l'adresse [info@lacode.be](mailto:info@lacode.be). L'étude et son envoi sont gratuits.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.